

DEMANDE D'ALIMENTATION D'UN COMPTE ÉPARGNE-TEMPS

(Vu le décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 ; vu l'arrêté interministériel en date du 28 juillet 2004)

SERVICE OU ÉTABLISSEMENT :

Nom : Prénom :

Corps et grade (ou nature et date du contrat) :

Fonctions exercées :

Quotité de travail : Temps complet Autre (à préciser) :

Affectation précise (*direction/établissement/service/sous-direction/département/ bureau/secteur*) :

Adresse du lieu d'affectation :

- demande le versement de jours de congés non pris sur son compte épargne-temps.

Détail de la demande : année de référence concernée **année scolaire 2008-2009**

Droits à congés (en jours) au titre de l'année de référence	Nbre de jours de congés utilisés au cours de l'année de référence	Solde de jours de congés non pris au titre de l'année de référence	Nbre de jours de congés reporté sur l'année suivante	Nbre de jours de congés dont le versement au CET est demandé

Lieu et date de la demande :, **le 27 octobre 2008**

Signature :

Visa et avis du supérieur hiérarchique :

Décision du service gestionnaire des congés OUI NON

Observations :

Date :

Signature :

Un agent ne peut ouvrir plusieurs CET simultanément dans la fonction publique de l'État.